



CONDITIONS DE PARTICIPATION DES MODÈLES

PARTICIPATION AUX SÉANCES PRATIQUES DE FORMATION • VERSION V1 - 10/2026

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions fixent les règles applicables à toute personne qui participe en tant que modèle (ci-après « le modèle ») aux séances pratiques organisées par MAUD ACADEMY, nom commercial de MAUD ACADEMIE, SASU au capital de 10 000 €, RCS Nanterre 105 293 450, siège social 9 place Marie-Jeanne Bassot, 92300 Levallois-Perret.

Elles s'appliquent dans tous les lieux de formation de MAUD ACADEMY :

- Paris : Maud Academy au Campus de l'Esthétique et du Spa, 52 rue Laffitte, 75009 Paris ;
- Lille : Maud Academy chez École de Luca, 5-7 rue de la Quenette, 59000 Lille ;
- Thionville : Maud Academy chez ISFEC Formation, 9 rue des Frères, 57100 Thionville (ouverture en 2027).

Dans les locaux d'un établissement d'accueil, le modèle respecte également les consignes de sécurité et le règlement intérieur de cet établissement.

Les présentes conditions complètent le formulaire « Informations et risques – consentement » signé avant chaque acte, ainsi que les articles 15 et 16 des conditions générales de vente des formations de MAUD ACADEMY.

Article 2 – Cadre pédagogique de la séance

La séance à laquelle participe le modèle fait partie d'une action de formation professionnelle. L'acte est réalisé par un(e) stagiaire en formation, sous la supervision permanente d'un formateur ou d'une formatrice de MAUD ACADEMY. La participation du modèle est accessoire à la formation et ne constitue pas une prestation commerciale.

Le modèle est informé que :

- la séance dure plus longtemps qu'une séance en institut, en raison des explications, démonstrations et vérifications pédagogiques ;
- le formateur peut à tout moment intervenir, reprendre ou corriger le geste du stagiaire, ou interrompre l'acte ;
- le résultat dépend de la peau du modèle, de la cicatrisation et du respect des soins post-séance ; il comporte une part d'imprévisibilité et d'appréciation subjective.

Article 3 – Conditions de participation

Pour participer en tant que modèle, il faut :

- être majeur(e) et présenter une pièce d'identité le jour de la séance ;
- ne présenter aucune des contre-indications figurant dans le formulaire « Informations et risques – consentement » ou, en cas de doute, avoir obtenu l'avis de son médecin traitant avant la séance ;
- avoir accepté les présentes conditions.

MAUD ACADEMY peut refuser ou reporter la participation d'un modèle lorsque la sécurité, l'hygiène ou l'intérêt pédagogique de la séance l'exige, notamment en cas de contre-indication déclarée ou constatée.

Article 4 – Demande, convocation et annulation

La demande de participation se fait par le formulaire « Devenir modèle »

du site www.maud-academy.com ou par courriel à modele@maud.pro. MAUD ACADEMY confirme la séance par écrit en indiquant la date, l'heure, le lieu, la technique pratiquée et le niveau de la formation.

Le modèle se présente à l'heure indiquée. En cas de retard important, la séance peut être annulée ou écourtée pour ne pas pénaliser le déroulement de la formation.

En cas d'empêchement, le modèle prévient MAUD ACADEMY au plus tôt à modele@maud.pro, afin qu'un autre modèle puisse être convoqué.

- **Annulation au moins 7 jours avant la séance** : gratuite ; la participation est intégralement remboursée ou reportée sur une autre séance, au choix du modèle.
- **Annulation moins de 7 jours avant la séance, ou absence** : la participation reste acquise à MAUD ACADEMY, sauf cas de force majeure dûment justifié et sous réserve du droit de rétractation ci-dessous.

Droit de rétractation. Lorsque la réservation est conclue à distance, notamment par un lien de paiement, le modèle dispose de quatorze (14) jours à compter de la confirmation de sa réservation pour se rétracter, sans motif et sans frais (article L221-18 du Code de la consommation). Il exerce ce droit par écrit à modele@maud.pro ; la participation lui est remboursée dans les quatorze jours, par le même moyen de paiement.

Si la séance a lieu avant la fin de ce délai, elle n'est maintenue qu'à la demande expresse du modèle ; une rétractation exercée avant la séance donne lieu au remboursement intégral. Le droit de rétractation ne peut plus être exercé une fois la séance entièrement réalisée, lorsque le modèle a expressément demandé qu'elle ait lieu avant la fin du délai et reconnu perdre ce droit (articles L221-25 et L221-28 du Code de la consommation).

Article 5 – Information préalable et consentement

Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2008 relatif à l'information préalable à la mise en œuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée et de maquillage permanent, le modèle reçoit avant l'acte une information écrite sur les risques, les contre-indications, la cicatrisation, le caractère irréversible de l'acte et les soins à respecter.

Le modèle complète et signe le formulaire « Informations et risques – consentement » avant toute intervention. Il s'engage à déclarer de bonne foi son état de santé, ses traitements et les interventions esthétiques ou médicales dont il a fait l'objet.

Le tracé et la couleur sont présentés au modèle et validés par lui avant toute pigmentation. Le modèle peut interrompre la séance à tout moment.

Article 6 – Règles d'hygiène et de sécurité

Pendant la séance, le modèle :

- respecte les consignes d'hygiène données par le formateur ;
- ne consomme ni nourriture ni boisson dans la salle de pratique, sauf autorisation du formateur ;
- met son téléphone en mode silencieux ;
- ne se présente pas sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Les aiguilles et consommables sont à usage unique et ouverts devant le modèle. Le numéro de lot des pigments utilisés est consigné sur le



formulaire de consentement.

Les personnes accompagnant le modèle ne sont pas admises dans la salle de pratique, sauf accord du formateur.

Article 7 – Participation financière

La participation demandée au modèle dépend du niveau de la formation au cours de laquelle l'acte est réalisé :

Niveau	Technique	Montant
Initiation	Sourcils poil à poil, sourcils poudrés, lèvres	100 €
Initiation	Eye-liner	80 €
Perfectionnement et Perfectionnement +	Sourcils poil à poil, sourcils poudrés, lèvres, eye-liner	125 €
Maîtrise	Sourcils poil à poil, sourcils poudrés, lèvres, eye-liner	150 €
Tous niveaux	Pigmentation correctrice Life Repair® (cicatrices, vergetures), Tricopigmentation®	80 €
Tous niveaux	Retouche (article 8)	50 €

La participation est réglée par carte bancaire à la réservation de la séance, au moyen du lien de paiement sécurisé envoyé avec la proposition de séance, ou sur place par terminal de paiement. La réservation n'est confirmée qu'après ce règlement. Exonération de TVA – article 261, 4, 4° a du CGI.

Article 8 – Retouche

Une séance de retouche est nécessaire 30 à 45 jours après l'acte, une fois le renouvellement cellulaire achevé ; elle ne peut pas avoir lieu avant. Elle est réalisée lors d'une séance de formation, dans les mêmes conditions pédagogiques, au tarif indiqué à l'article 7.

Le modèle s'engage à se présenter à cette séance. L'entretien ultérieur, conseillé dans un délai de 12 à 18 mois, n'est pas compris dans la participation.

Article 9 – Soins après la séance

Le modèle respecte les soins et recommandations remis par écrit à l'issue de la séance. En cas de réaction anormale (rougeur persistante, gonflement, douleur, signe d'infection), il consulte sans délai un médecin et en informe MAUD ACADEMY à modele@maud.pro ou au 01 45 04 88 88.

Article 10 – Retour d'expérience du modèle

Le retour du modèle fait partie de la formation du stagiaire. À l'issue de la séance, puis lors de la retouche, le modèle est invité à remplir un court questionnaire sur l'accueil, les explications reçues, le confort, l'hygiène perçue et sa satisfaction sur le résultat.

Ce questionnaire ne comporte aucune question sur l'état de santé. Les réponses sont transmises au formateur, qui les exploite avec le stagiaire lors du débriefing. Elles alimentent la démarche d'amélioration continue de MAUD ACADEMY.

Article 11 – Résultat et réclamations

MAUD ACADEMY met en œuvre tous les moyens pour que l'acte soit

réalisé dans les règles de l'art, sous la supervision d'un formateur. L'appréciation subjective du résultat ne constitue pas, en soi, un manquement ; la séance de retouche permet d'ajuster le résultat.

Toute réclamation est adressée par écrit à modele@maud.pro. Elle fait l'objet d'un accusé de réception et d'une réponse motivée.

En cas de différend non résolu, le modèle peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation : CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris – 01 89 47 00 14 – litiges@cm2c.net – <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>.

Article 12 – Comportement

Le modèle adopte un comportement respectueux envers les stagiaires, les formateurs, les autres modèles et le personnel. Il ne photographie ni ne filme les stagiaires, les formateurs, les autres modèles ou les supports pédagogiques sans leur accord.

En cas de comportement perturbant le déroulement de la formation ou mettant en cause la sécurité, MAUD ACADEMY peut interrompre la séance et refuser toute participation ultérieure.

Article 13 – Droit à l'image

Aucune photographie ni vidéo du modèle n'est réalisée ou utilisée sans son accord écrit préalable, recueilli au moyen du formulaire « Autorisation de prise de vue et de diffusion de photographies ». Le refus d'autoriser l'utilisation de son image n'a aucune conséquence sur la participation à la séance.

Article 14 – Données personnelles

MAUD ACADEMIE, responsable de traitement, collecte les données du modèle pour organiser les séances, assurer sa sécurité, tracer les produits utilisés (numéros de lot des pigments) et répondre à ses obligations légales. Les informations de santé déclarées dans le formulaire de consentement sont recueillies avec l'accord exprès du modèle, consultées uniquement par l'équipe pédagogique et conservées dix (10) ans à compter de la dernière séance du modèle.

Le modèle dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement lorsqu'il est applicable, de limitation et d'opposition, qu'il exerce à modele@maud.pro ou par courrier au siège social. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Article 15 – Entrée en vigueur

Les présentes conditions (version V1 – 10/2026) sont remises au modèle avant sa première séance et consultables sur le site www.maud-academy.com. Elles sont acceptées par la signature ci-dessous, en deux exemplaires dont un est remis au modèle.

Acceptation des conditions par le modèle

Nom et prénom du modèle :

Date et lieu de la séance :

Je déclare avoir reçu et lu les présentes conditions, et en accepter les termes.

Date	« Lu et approuvé »	Signature